



## EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 123 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Il n'y a pas de faits invoqués.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, nous opposons à la coupure d'heures au CLSC de Saint-Jean-Port-Joli :

- Nous demandons au CSSS de Montmagny-L'Islet, ainsi qu'à l'Agence de Santé et des Services sociaux de Chaudière-Appalaches, de ne pas considérer comme une possibilité la coupure d'heures au CLSC de Saint-Jean-Port-Joli dans son plan de restructuration des services de santé de la MRC de L'Islet;
- Nous demandons au CSSS de Montmagny-L'Islet, ainsi qu'à l'Agence de Santé et des Services sociaux de Chaudière-Appalaches, de rétablir un service d'urgence adéquat dans le secteur l'Islet Sud et de L'Islet Nord;
- Nous demandons au CSSS de Montmagny-L'Islet de rétablir la quiétude dans la population, en annonçant publiquement que le conseil d'administration du CSSS Montmagny-L'Islet travaille activement à trouver une solution pour rétablir des services de santé de proximité sur la MRC de L'Islet.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Norbert Morin, député de la Côte-du-Sud



Date de signature de l'extrait